

PASSATION DES MARCHES PUBLICS : L'ADEQUATION ENTRE LES REGLEMENTATIONS NATIONALES ET LES DIRECTIVES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES**Session, PARIS : 15 AU 26/6/2020****Durée: 2 semaines****Frais de participation 4000 euros:**

Tablette tactile ou Pc selon le choix du participant est offert + Support électronique du séminaire+ Sorties touristique+ accueil personnalisé accueil et transfert de et l'aéroport par voiture individuelle, accompagnement total dans l'hébergement et le séjour

Objectifs:

L'objectif Global du séminaire est de montrer clairement le pourquoi de l'intérêt particulier donné à la discipline des marchés publics ? Quels sont les principes universels qui président la commande publique ? Quelles sont les procédures auxquelles l'acheteur public doit se conformer ? Quel est le rôle et les attributions des commissions d'ouverture, de dépouillement, de contrôle ?

Le premier objectif spécifique est de permettre, avec des cas pratiques, la maîtrise des techniques de la gestion des marchés publics, de l'élaboration des cahiers des charges jusqu'au règlement des marchés.

Le deuxième objectif est après avoir détaillé les différents principes, règles et procédures auxquels doivent obéir les marchés publics, donner l'état actuel de la gestion des marchés publics et la réglementation en vigueur tout en mettant l'accent sur les recommandations des instances de contrôles, cours des compte, observatoire, instances de régulations...

Le troisième objectif est de relater les procédures préconisées par les institutions internationales et régionales, comme la Banque Mondiale, la Commission Européenne, la Banque Africaine de Développement.

Les principaux points abordés:

- Définitions et principes généraux
- Règles applicables aux marchés publics
- Régimes applicables aux marchés publics de services
- Règles spécifiques concernant le cahier des charges et les documents du marché
- Procédures
- Règles de publicité et de transparence
- Déroulement de la procédure
- Règles applicables aux concessions de travaux publics
- Règles applicables aux marchés passés par les concessionnaires qui sont des pouvoirs adjudicateurs
- Règles applicables aux marchés passés par les concessionnaires qui ne sont pas des pouvoirs adjudicateurs
- Règles applicables aux concours dans le domaine des services

Population cible:

Le public concerné et visé par ce séminaire sont :

- Les hauts cadres décideurs, ceux qui animent, orientent et donnent les grandes directives, les Secrétaires généraux, et leurs collaborateurs, les membres des cabinets,
- Les contrôleurs financiers,
- Les contrôleurs de gestion des entreprises publiques,

CABIFORME

Formation, Etude, Conseil

- Les auditeurs internes des entreprises publiques,
- Les cadres des directions du budget aux ministères des finances,
- Les cadres des directions administratives et financières des ministères,
- Les députés, maires, les membres des conseils des collectivités locales,
- Les cadres et les responsables des collectivités locales,
- Toute personne intéressée par la gestion des marchés publics, des modalités de la gestion des services publics et des contrats de partenariat.

Le lieu et le cadre de la formation

Ce séminaire se déroulera à Tunis. Nous veillons à ce que les conditions les plus excellentes soient remplies. De ce fait le séminaire se déroulera dans un cadre luxueux, aménagé à cet effet, climatisé, équipé par réseau internet, wifi, vidéoprojecteur... Une pause-café très riche est gracieusement servie. Chacun des participants recevra aussi une porte serviette, une clé wifi et le cours en support électronique et en papier.

Évaluation du séminaire, octroi des attestations

- Evaluation du séminaire : A l'issue du séminaire une fiche d'évaluation du séminaire est remise à chacun des participants. L'évaluation porte sur tous les volets : conditions du déroulement du séminaire, programme, compétences acquises, recommandations et remarques éventuelles....
- Octroi des attestations : A l'issue du séminaire une attestation d'une conception VIP, nominative est cernée à chacun des participants. Elle porte l'emblème du cabinet, la signature de son directeur général et celle de l'expert-formateur.

Garantie du CABIFORME:

- Suivi de la formation: [CABIFORME](http://www.cabiforme.com) s'engage à assurer un suivi sérieux, continu et adapté à chacun des concernés. Dans ce cadre reste à la disposition de chaque participant pour répondre à tout éclaircissement ou explication relatifs au thème qu'il a poursuivi.
- Qualité et compétence des formateurs : [CABIFORME](http://www.cabiforme.com) adopte la même méthodologie que les institutions internationales ou régionales pour la sélection de ses formateurs : La qualification et la compétence, l'expérience général et spécifique. Ils viennent essentiellement de la haute administration publique et ils sont issus des grandes écoles. Ils sont forts par leur formation initiale et leurs expériences professionnelles. Leur expertise est incontestablement reconnue. Leurs interventions sont multiples notamment sur le continent africain et les institutions internationales. Ils sont distingués par une culture en finances publiques, économie des affaires et une rigueur de travail. Ils sont des grands spécialistes ayant la triple compétence, des théoriciens agréés, des praticiens expérimentés et des formateurs appréciés.

Visite touristique

Afin de faire réussir la formation, un environnement favorable est recherché d'être garanti. En effet, [CABIFORME](http://www.cabiforme.com) affecte un cadre de son personnel pour faciliter votre séjour sur tous ses plans, accueil, hébergement, visite touristique.... Il fera votre assistant et guide personnel. Dans ce cadre, des sorties touristiques sont prévues pour les beaux sites de Paris. Le programme de la sortie sera le suivant, il sera modulé selon le temps libre et le choix des participants :

- La Tour Eiffel ;
- Le Louvre ;
- La cathédrale de Notre Dame ;
- Visite du Château de Versailles
- Balade sur bateau de la Seine

CABIFORME

Formation, Etude, Conseil

- Jardin Luxembourg ;
- Palais de Luxembourg.